

caoutchouc pour semelle de pneu et les incorporer dans les pneus rechapés sans avoir à payer la taxe de 11%.

b) Ceci dépend de la ligne de conduite suivie par le gouvernement. Si l'on doit proposer des amendements à la loi sur la taxe d'accise, relativement à la taxe de vente sur les pneus rechapés, ces amendements seront annoncés en temps et lieu.

L'EMPLOI DE M. ALEX PRATT À RADIO-CANADA

Question n° 1792—Mr. Ormiston:

M. Alex Pratt a-t-il déjà été au service de Radio-Canada, et, dans le cas de l'affirmative, a) à quel titre, b) combien de temps a duré son emploi, c) quelles étaient les modalités de son contrat ou de ses contrats, d) pour quelle raison son contrat a-t-il été résilié, e) est-ce que quelque administrateur de Radio-Canada a pris la décision de ne pas renouveler le contrat de M. Pratt, et, dans le cas de l'affirmative, quelle était cette personne?

L'hon. Judy LaMarsh (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada m'apprend que M. Alex Pratt a déjà été à son service.

a) et b) Réalisateur-coordonnateur, du 13 mai 1957 au 31 mai 1959; Régisseur de plateau, du 1^{er} juin 1959 au 30 novembre 1960; Réalisateur de télévision, du 1^{er} décembre 1960 au 6 novembre 1964.

c) Celles du contrat courant que la Société passe avec les réalisateurs de télévision.

d) et e) Il n'est pas d'usage de demander aux sociétés de la Couronne de divulguer ce genre de renseignements, et Radio-Canada estime que s'écarter de cette règle ne saurait qu'être préjudiciable à elle-même et à ses employés.

LES SOUS-OFFICIERS ET LES TROUPES DES TROIS ARMES

Question n° 1802—M. Enns:

1. Combien chacune des trois armes compte-t-elle de sous-officiers et d'hommes de troupe?

2. De ce nombre, combien se trouve-t-il d'ingénieurs diplômés d'universités?

3. Dans chacune des trois armes, combien de sous-officiers et d'hommes de troupe a) ont demandé leur licenciement depuis le 1^{er} février 1966, b) ont été obligatoirement mis à la retraite en raison de la limite d'âge, c) ont été recrutés depuis le 1^{er} février 1966?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1. Au 30 juin 1966: Marine, 15,136; Armée (R), 37,166; Aviation, 35,735.

2. Néant.

3. a) Avant le 1^{er} avril 1966, le nombre des membres qui demandaient leur libération n'était pas inscrit, vu que plusieurs demandes étaient retirées avant l'approbation de la libération. Cependant, ces renseignements sont notés depuis le 1^{er} avril 1966, et à compter

de cette date jusqu'au 30 juin 1966, les demandes de libération se sont établies ainsi qu'il suit: Marine, 47; Armée (R), 146; Aviation, 319.

b) 1^{er} février-30 juin 1966: Marine, 12; Armée (R), 130; Aviation, 108.

c) 1^{er} février-30 juin 1966: Marine, 805; Armée (R), 1,728; Aviation, 982.

LES ÉTATS DE SERVICE D'OFFICIERS RETRAITÉS

Question n° 1817—L'hon. M. Lambert:

1. Quelle est la durée totale de service dans les forces armées du Canada des officiers suivants dont la retraite est annoncée pour le 16 juillet 1966: le vice-amiral K. L. Dyer, le lieutenant-général R. W. Moncel, et le lieutenant-général F.-J. Fleury?

2. Quand chacun d'eux a) a-t-il été promu à son présent grade, et b) a-t-il été nommé à sa présente position?

3. Lesdites mises à la retraite sont-elles dues à l'âge normal de la retraite, à la demande des intéressés, ou à quelque autre raison?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): 1 et 2. Le vice-amiral Dyer a servi sans interruption dans la Marine royale du Canada depuis le 1^{er} septembre 1933, soit pendant 32 ans et 317 jours. Il a été promu à son grade actuel le 1^{er} août 1964 et il a été nommé chef du personnel à la même date.

Le lieutenant-général Moncel a servi dans l'Armée canadienne (active) et l'Armée canadienne (régulière) pendant 25 ans et 278 jours. Il a de plus servi dans l'Armée canadienne (Réserves) pendant 3 ans et 344 jours. Il a été promu à son grade actuel le 1^{er} août 1964 et nommé vice-chef d'état-major de la Défense le 2 septembre 1965.

Le lieutenant-général Fleury a servi dans l'Armée canadienne (active) et l'Armée canadienne (régulière) pendant 25 ans et 328 jours. Il a de plus servi dans l'Armée canadienne (Réserves) pendant 8 ans et 347 jours. Il a été promu à son grade actuel le 2 septembre 1965 et nommé contrôleur général à la même date.

3. Comme on l'a dit à la Chambre des communes, le 7 juillet 1966, ces mises à la retraite ont été décidées par voie d'entente mutuelle.

LES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS DANS L'ÎLE DU CAP-BRETON

Question n° 1820—M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):

1. A ce jour et pour le reste de l'année, quels travaux le ministère des Travaux publics projette-t-il pour l'île du Cap-Breton?

2. Quelle est la nature des travaux projetés, et dans quelles régions du Cap-Breton les réalisera-t-on?